



REPUBLIQUE FRANCAISE
Arrondissement de CLERMONT
MAIRIE D'ETOUY

83, rue de l'église - 60600 ETOUY

Tél : 03 44 78 97 82 E-Mail : contact@etouy.fr

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 JUIN 2023 à 18h30 sous la présidence de M. RANDON, Maire ;

Etaient présents : MM. DAMETTE, MATHYS SARAZIN, LEGUEN, MONTEL MARQUIS, DEGOURNAY, FLOURY, BEEUWSAERT, SARAZIN ;

Etaient absents :

Mme WICART FORSTER ayant donné pouvoir à Mme MATHYS SARAZIN.

M. CARETTE, M. LEFEVRE, Mme PIERDA.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Marie-Thérèse FOURNIVAL.

Lecture du compte rendu de la séance du 29 mars 2023

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2023 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Désignation du secrétaire de séance

Mme DAMETTE est élue secrétaire.

Décision du maire

Signature des notifications de marché pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et accès PMR.

- Election des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs

Ont été élus, à l'unanimité, en qualité de titulaires :

- M. Alain RANDON
- Mme Patricia FLOURY
- Mme Maryline DAMETTE

Ont été élus, à l'unanimité, en qualité de suppléants :

- M. Eric DEGOURNAY
- Mme Karine MATHYS SARAZIN
- M. Julien MONTEL MARQUIS

- Signature des conventions relatives à la mutualisation du personnel et du matériel "espaces verts" au sein de la Communauté de Communes du Clermontois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à M. le Maire pour signer les conventions avec la Communauté de Communes du Clermontois et toutes les communes du Clermontois partenaires pour la mutualisation du personnel et du matériel pour les travaux d'espaces verts.

- Nouvelle convention avec la commune de Fournival (périscolaire)

Une nouvelle convention avec la Commune de FOURNIVAL doit être établie de manière rétroactive (1^{er} janvier 2023) en raison de la modification des horaires d'accueil du mercredi : 7h30 à 18h30 au lieu de 7h00 à 19h00 soit 1 heure de moins. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à cette modification de convention et donne pouvoir à M. le Maire d'en effectuer les formalités.

- Fixation du tarif de location de la salle communale à une commune voisine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir la possibilité de location de la salle communale aux associations et aux mairies des communes limitrophes ou

membres de la Communauté de Communes du Clermontois. Les tarifs seront identiques à ceux des habitants de la commune à savoir pour cette année 2023 :

- 225 € le week-end
- 105 € le jour férié en semaine
- 65 € la journée en semaine
- 35 € la demi-journée

Ces tarifs évolueront automatiquement à l'identique de ceux votés par le Conseil Municipal pour les habitants.

Questions diverses :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux et accès PMR, il est recommandé de faire appel à un huissier pour l'état des lieux avant tous travaux portés par la collectivité sur la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'intervention d'un huissier (les honoraires sont estimés à 1 000 € environ).

ILEP PERISCOLAIRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'exercice 2022 présente un solde positif de 2 864.48 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de l'ILEP.

La séance est levée à 19h52.